

## Pièces à fournir pour la demande d'un

# 1<sup>er</sup> PASSEPORT

### Personnes mineures

Si l'enfant possède une Carte Nationale d'Identité	Si l'enfant ne possède pas de Carte Nationale d'Identité
<p><b>Formulaire de demande</b> complété et signé en noir - en lettres majuscules et avec les accents (délivré en Mairie OU pré-demande en ligne (ne dispense pas du rendez-vous pour déposer la demande) : <a href="https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport">https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport</a></p>	<p><b>Formulaire de demande</b> complété et signé en noir - en lettres majuscules et avec les accents (délivré en Mairie OU pré-demande en ligne (ne dispense pas du rendez-vous pour déposer la demande) : <a href="https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport">https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport</a></p>
<p><b>Timbres fiscaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 0 - 14 ans = <b>17 €</b></li><li>• 15 - 17 ans = <b>42 €</b></li></ul> <p>(Achat en Bureaux de tabac ou sur internet : <a href="https://timbres.impots.gouv.fr">https://timbres.impots.gouv.fr</a> )</p>	<p><b>Timbres fiscaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 0 - 14 ans = <b>17 €</b></li><li>• 15 - 17 ans = <b>42 €</b></li></ul> <p>(Achat en Bureaux de tabac ou sur internet : <a href="https://timbres.impots.gouv.fr">https://timbres.impots.gouv.fr</a> )</p>
<p><b>1 photographie</b> d'identité récente (- de 6 mois) et parfaitement ressemblante, de face, tête nue, au format 35mm x 45 mm</p>	<p><b>1 photographie</b> d'identité récente (- de 6 mois) et parfaitement ressemblante, de face, tête nue, au format 35mm x 45 mm</p>
<p><b>1 Justificatif de domicile aux noms des 2 parents</b> récent - moins de 1 an (Facture EDF, eau, téléphone, avis d'imposition, etc...) - <b>ORIGINAL</b> -</p>	<p><b>1 Justificatif de domicile aux noms des 2 parents</b> récent - moins de 1 an (Facture EDF, eau, téléphone, avis d'imposition, etc...) - <b>ORIGINAL</b> -</p>
<p><b>Carte d'identité ou passeport du parent qui dépose la demande - ORIGINAL</b> - (Carte d'identité ou passeport des 2 parents si non mariés)</p>	<p><b>Carte d'identité ou passeport du parent qui dépose la demande - ORIGINAL</b> - (Carte d'identité ou passeport des 2 parents si non mariés)</p>
<p><b>Carte d'identité en cours de validité de l'enfant</b> - ORIGINAL -</p>	<p><b>Copie intégrale de l'Acte de naissance de moins de 3 mois</b> - ORIGINAL -Sauf si Villes (Mairies) COMEDEC.</p>
<p><b>En cas de séparation :</b> jugement de séparation ou de divorce, précisant les modalités de garde de l'enfant ainsi que l'autorité parentale conjointe ou non. =&gt; Si autorité parentale conjointe : <b>Copie Carte Nationale d'Identité ou passeport</b> du parent absent lors du dépôt de la demande accompagné de son <b>autorisation parentale</b> (+ justificatif de domicile en cas de garde alternée).</p>	

**Merci de prendre rendez-vous au 04 71 78 04 82**

*Pour établir les Cartes d'identité et les Passeports*

*Permanences en Mairie de Riom-ès-Montagnes les lundis de 13h30 à 16h30 et les mercredis de 08h00 à 11h30*

**Délais d'obtention => se référer :** [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr)

**Validité passeport => 5 ans**

**Conseils aux voyageurs :** [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)